

répandant dans le liquide en flocons, en masses épaisses ou en filandières grasses, lorsque le vin a perdu sa mousse et son agrément. Cette sorte de dépôt semble provenir du peu de soin que l'on a eu du vin ou de sa qualité inférieure.

— Mécan. Dépôts dans les chaudières à vapeur. V. CHAUDIÈRE.

— Chem. de fer. Dans les administrations de chemins de fer, on donne le nom de dépôts à l'ensemble des constructions, des locaux et des emplacements spéciaux qui servent à remettre les machines en état de service, pour les nettoyer, les allumer, les alimenter et quelquefois même pour leur faire subir quelques réparations de détail.

On distingue deux espèces de dépôts de machines : 1° les dépôts principaux, qui renferment les machines destinées à la conduite des trains ; 2° les dépôts intermédiaires, où s'alimentent ces machines et où en général sont placées celles de réserve ou de renfort.

— Dépôts principaux. Ces dépôts se composent des bâtiments de remisage des machines et tenders ; d'une série de voies de service et de stationnement pour les machines en feu ; d'une ou de plusieurs plaques tournantes de grandes dimensions, sur lesquelles on peut faire changer de direction, ensemble ou séparément, chaque machine et son tender ; des réservoirs d'alimentation avec leurs grues hydrauliques et leurs accessoires ; des quais et des magasins à coke, à briquettes et à charbon ; d'un petit magasin destiné aux matières de consommation courante, telles que huiles, suif, chanvre, minium, chiffons, etc. ; d'un bureau pour le distributeur qui tient la comptabilité et délivre les machines autres que les tenders ; d'un bureau pour le chef de dépôt ; d'un corps de garde pour les hommes de service, renfermant un lit de camp et des appareils de chauffage pour sécher les vêtements mouillés ; d'un dortoir pour les mécaniciens et les chauffeurs qui, venant d'autres dépôts, passent la nuit hors du lieu de leur résidence, ou pour ceux qui ont besoin de repos après avoir passé la nuit au service et qu'il est souvent utile de ne pas laisser s'éloigner ; de lieux d'aisances pour les employés et pour les ouvriers et manœuvres, et d'un logement pour le chef et le sous-chef de dépôt, dont la présence à toute heure du jour et de la nuit est nécessaire, afin que le service ne soit jamais en souffrance.

Les bâtiments de remisage sont construits de telle façon que l'on puisse facilement entrer ou sortir une machine sans en déplacer d'autres ; 2° que la fumée et la vapeur trouvent des issues faciles et des écoulements bien ménagés ; 3° qu'il y ait assez d'éclairage ; 4° que l'on puisse travailler sous les machines ; 5° que l'espace libre entre les machines soit suffisant pour que les pièces démontées que l'on y dépose ne gênent pas la circulation ; 6° qu'en hiver la température intérieure soit assez élevée pour empêcher la congélation de l'eau. Ces conditions générales, auxquelles s'en rattachent d'autres, toutes de détails, sont remplies de diverses manières : tantôt on construit des remisages rectangulaires avec une série de voies parallèles, desservies par des charriots roulants ou par des rangées de plaques tournantes ; tantôt on leur donne la forme circulaire ou polygonale, avec une plaque centrale ; tantôt encore on les fait demi-circulaires ou demi-polygonales, avec des voies convergentes vers une plaque tournante de 10 ou 12 mètres de diamètre, placée à l'extérieur. Ce dernier système est généralement adopté aujourd'hui pour les grands dépôts ; on ne donne dans ce cas à la remise que la profondeur d'un wagon pour le tender. Aux voies intérieures correspondent des fosses à piquer le feu, auxquelles on donne une certaine inclinaison pour faciliter l'écoulement de l'eau de vidange ou de nettoyage ; sur le devant de chacune d'elles se trouve un robinet d'arrivée d'eau.

Indépendamment de la voie conduisant à la remise, chaque dépôt principal possède : 1° une voie d'une certaine étendue pour les machines qui ont besoin d'être alimentées ou d'être et venir, sans devenir une cause d'accidents ; 2° des voies de stationnement pour les machines qui attendent leur tour de départ ou qui prennent leur chargement de coke ; 3° une voie spéciale communiquant avec la remise sur le parcours de laquelle sont placées les fosses pour le lavage des machines ; 4° une voie peu fréquentée sur laquelle on dispose une grue puissante pour lever les machines dont on veut visiter ou changer les coussinets des boîtes à graisse et remplacer les essieux montés, etc.

Dans les dépôts qui sont installés pour le ravitaillement des locomotives, on se sert de machines à vapeur pour élever l'eau, et aux stations où l'on ne prend l'eau qu'accidentellement, on emploie simplement des pompes à bras. L'eau est recueillie dans des réservoirs d'une capacité assez grande, que l'on maintient toujours pleins, pour qu'ils puissent suffire à l'alimentation d'une journée au moins, en cas de réparations aux pompes ou à la machine. L'alimentation de ces réservoirs au-dessus du sol exige que le remplissage des tenders se fait rapidement au moyen des grues hydrauliques dont le nombre varie avec l'importance du dépôt. Outre l'alimentation des machines, les réservoirs fournissent encore de l'eau : 1° dans la remise des loco-

tives, à proximité de chaque machine, pour remplir les chaudières avant l'allumage ; 2° au près de la fosse de lavage ; 3° à une ou plusieurs bornes-fontaines pour le service et les hommes du dépôt.

— Dépôts intermédiaires. Ces dépôts, d'une bien plus faible importance que les précédents, se composent d'un bâtiment placé sur une voie s'embranchant sur les voies principales et contenant une remise pour deux locomotives de réserve et un wagon de secours ; un bureau et un logement pour le mécanicien chef de ce dépôt ; un corps de garde pour les hommes de service ; un petit magasin d'objets de consommation courante, soit pour les besoins du dépôt, soit pour ceux des machines en passage ; enfin des réservoirs et des appareils d'alimentation joints de chacune des voies sur lesquelles les machines s'arrêtent. Une plaque tournante, placée sur la voie, en dehors du bâtiment de la remise, est destinée à tourner les machines, et des fosses sont établies dans le bâtiment pour le service de la machine-pilote sur les voies principales, au point où s'arrêtent les machines conduisant les trains et à côté des grues hydrauliques qui servent à remplir le tender pendant que la machine est en stationnement.

— Service du dépôt. Le service du dépôt comprend l'allumage des machines réglé par le chef du dépôt, qui seul a le droit d'indiquer l'ordre dans lequel les machines doivent prendre le service ; l'alimentation dans les gares, qui ne doit avoir lieu que dans des circonstances exceptionnelles, un mécanicien qui conduit bien et qui a soin de sa machine n'ayant pas besoin d'alimenter en stationnement, quel que soit le temps qui s'écoule entre l'allumage et son départ ; le chargement du tender, qui n'affecte des que la machine est en marche au dépôt, afin que l'on puisse profiter de l'excès de vapeur pour réchauffer l'eau du tender ; l'extinction et le lavage, qui se font lorsque le service d'une machine est terminé ; les époques pour le lavage sont fixées par le chef de traction, d'après les parcours effectués et le degré de pureté des eaux ; le service de nuit, confié au sous-chef de dépôt ; la visite au dépôt et le nettoyage, qui ont lieu aussitôt la rentrée de la machine au dépôt ; les réparations d'entretien courant qui peuvent se faire au dépôt ; ce sont : le nettoyage et le remplacement des boîtes à graisse et des coussinets ; la vérification des bielles, des colliers d'excentriques, des bielles d'accouplement, des pistons ; la refécation des garnitures des boîtes à étoupes, des joints des couvercles adaptés aux cylindres et aux tiroirs ; le renouvellement des mèches de graissage ; le remplacement des pièces de distribution qui ont pris trop de jeu ; la visite des pompes, des cylindres, des boîtes à tiroirs, des boîtes à clapets, des robinets, du niveau d'eau ; les graisseurs ; enfin l'enlèvement des incrustations qui obstruent souvent les orifices d'introduction des tuyaux des pompes dans la chaudière.

— Techn. Dépôts métalliques. On peut dire d'une façon générale que, lorsque fois qu'un sel métallique se trouve au contact d'un métal, et qu'il se produit un mouvement moléculaire donnant par frottement un dégagement de chaleur, il y a un dépôt métallique, que ce contact et ce dégagement de chaleur se produisent dans un milieu sec ou humide, et que cette transformation du sel en métal adhérent ait été provoquée par une force électrique ou par simple action chimique ou par simple action mécanique. Ces conditions, contact et chaleur par le mouvement, sont même des points nécessaires, qu'un des plus habiles praticiens en matière électro-chimique, M. Rouselier, a pu dire : « A égale quantité d'or, la dorure à chaud est infiniment plus solide que la dorure à froid, » la chaleur extérieure à la réaction communiquant à tout le liquide un mouvement vibratoire, et déterminant par suite un frottement plus vif sur les surfaces. Aussi, dans la pratique, on chauffe les solutions métalliques pour activer le dépôt.

Nous ferons aussi observer que plus un liquide est neutre, plus lente est son action. Pourtant, on devra se garder d'opérer dans des bains dont la réaction serait de nature à corroder les surfaces qu'il s'agit de revêtir de métal.

Enfin, nous l'objet sur lequel devra s'effectuer le dépôt, plus susceptible de s'échauffer, et plus de temps il faudra le laisser séjourner dans le bain. Ajoutons cette théorie par des exemples. 1° Lorsqu'on fait passer le biazotate de mercure sur des surfaces de cuivre, il y a contact et réaction ; pourtant le dépôt métallique ne s'effectue d'une façon solide adhérente que s'il y a frottement énergique. Plus la chaleur développée par la friction sera grande, plus le mercure brillera d'un vif éclat. 2° Dans la dorure ou l'argenture au ponce, le sel formé n'a pas de réaction sensiblement acide ; aussi peut-on le laisser très-longtemps au contact du cuivre ou de l'argent, si c'est avec le sel d'or qui on opère, sans qu'il y ait dépôt ; mais aussitôt que l'on presse et qu'on frotte avec le doigt, un dépôt adhérent se forme ; c'est le développement de chaleur ; les deux conditions, contact et chaleur se trouvant réunies, le dépôt s'effectue, et l'adhérence est d'autant meilleure que l'action calorifique est plus prolongée. 3° La dorure au mercure est produite

à l'aide d'un amalgame d'or et de mercure. Si on laisse l'amalgame au simple contact, on ne saurait rien obtenir ; mais si l'on chauffe et que l'on frotte, aussitôt l'or se dépose et l'adhérence a lieu. 4° Dans un bain électrolytique neutre, si l'on suspend un objet de cuivre et qu'on ne fasse pas circuler le fluide, le contact aura bien lieu, mais le dépôt ne se fera pas. Si l'on fait passer le courant, il y aura mouvement au sein du bain, frottement, par suite dégagement de chaleur, et les phénomènes de dorure ou de platinage se révéleront. 5° Les bains de dorure au simple trempé sont de même soumis à cette loi générale, le dépôt de métal ne s'effectuant que par échange, car le métal est plongé dans le déplacement dans le liquide, déterminer le contact, la chaleur par frottement, et le dépôt s'arrêtera aussitôt que l'épaisseur du métal déposé ne permettra plus au mouvement moléculaire de se continuer.

Ce qui précède permettra de suivre avec plus d'attention les différentes transformations des sels métalliques, soit dans les opérations galvaniques, soit dans celles qui ont lieu par voie de simple action chimique, ou mieux électro-chimiques.

— Quand on traite une solution métallique quelconque par le courant galvanique, le métal de cette solution se précipite ; mais, si l'on a soin de faire circuler le courant dans une manière semblable dans tous les cas. En effet, si dans une dissolution de sulfate de cuivre, on plonge alternativement et séparément une lame de fer et une lame de zinc, dans la première on aura un dépôt de cuivre métallique avec la couleur qui lui est propre ; dans la seconde, le dépôt sera noir et pulvérulent. Si nous changeons la dissolution et si nous opérons dans un liquide ammoniacal de sulfate de cuivre, sur ce même morceau de cuivre apparaitra métallique et brillant. Pourtant, dans ces deux circonstances, le métal n'est pas adhérent ; la raison en est dans l'action exercée par le bain sur les lames métalliques qu'on y a plongées. Examinons maintenant les diverses réactions qui ont lieu dans les solutions métalliques. Sont-elles simplement le résultat d'une affinité élective, ou proviennent-elles d'une action galvanique ? On peut supposer que le fer et le zinc ayant plus d'affinité pour l'acide sulfurique que le cuivre, ce dernier se précipite, et que le métal est précipité, en même temps qu'il se forme un autre sulfate. Dès qu'une partie de cuivre est déposée, il se forme une batterie qui facilite une nouvelle décomposition du sel. Qu'il en soit de ces théories, il est certain que le même effet peut se produire suivant les cas, et que les différents états. Ce point une fois arrêté et fixé, voyons quelles sont les circonstances dans lesquelles l'aspect du métal pourra être modifié.

— On a une cuve à décomposition, de verre, si l'on met une solution saturée de sulfate de cuivre et qu'on fasse passer le courant à l'aide de deux lames de platine ou d'or, on verra se former un dépôt de cuivre cristallin. En étendant cette dissolution dans un autre vase, on verra son volume d'eau, le dépôt sera métallique et de bonne qualité. En ajoutant une très-grande quantité d'eau, le dépôt sera pulvérulent et noir, et, si la quantité d'eau ajoutée a été excessive, la poudre sera dans un état de division si fine qu'on ne pourra s'en servir pour déterminer la forme, même à l'aide des plus puissants microscopes.

Toutes les dissolutions métalliques donnent des résultats sensiblement analogues ; on peut, dès à présent, conclure que la densité du liquide joue un grand rôle dans l'action électro-chimique. Il a été fait, à l'appui de cette affirmation, des expériences curieuses ; voici la plus concluante. Dans le fond d'un vase de forme cylindrique, on a mis à disjoindre du sulfate de cuivre dans de l'eau, en ayant bien soin de ne pas troubler la solution. Au bout de peu de temps, il a été facile de voir que le liquide était d'autant moins concentré qu'il était plus éloigné du fond du vase. On a fait plonger deux lames de platine aux deux pôles opposés, et l'on a pu voir que le cuivre s'était déposé sous forme de poudre noire en haut de la lame de platine, avec l'aspect métallique pur vers le centre, et enfin à l'état cristallisé à la base. On est donc conduit à conclure que, pour obtenir un dépôt métallique quelconque, on devra régler la force du courant d'après le degré de concentration du liquide à décomposer. Ce principe étant vrai, non-seulement pour tous les métaux, mais aussi pour tous les sels de chaque métal, l'opérateur devra avoir grand soin de bien choisir le sel qu'il se propose d'employer.

— Les métaux sont toujours précipités à l'état de poudre noire quand le courant électrique a assez de force pour que l'hydrogène se dégage de la batterie, soit dans les surfaces. La cause de ces troubles dans le dépôt, commencer par bien remuer son bain. Souvent cette seule opération suffit pour faire disparaître toutes les variations inquiétantes. Si maintenant nous faisons l'application de la théorie du contact et de la chaleur par frottement, nous verrons que, dans le cas du bain trop étendu d'eau, le contact n'a plus lieu que dans un milieu neutre, c'est-à-dire dans un des plus mauvais, et que, d'autre part, l'action électrique, n'étant plus proportionnée au volume

du liquide, ne saurait y causer un mouvement suffisant pour déterminer de la chaleur ; aussi y a-t-il précipité noir, et l'adhérence n'a lieu. On pourrait augmenter les chances d'adhérence en faisant bouillir le bain ; nous recommandons cette expérience aux amateurs. Dans le bain trop concentré, il y a bien contact, mais la somme d'électricité n'étant pas assez grande pour déterminer un mouvement dans la masse, les frottements sont nuls, et la cristallisation au sein d'un liquide tranquille s'effectue parfaitement. Enfin, dans un bain ni trop ni trop peu concentré, l'électricité occasionne un mouvement moléculaire, et, par suite de ce mouvement, un développement de chaleur. Le contact existant déjà, le dépôt métallique adhère à lieu. Ce qui démontre encore plus évidemment la régularité de cette loi, c'est que, si l'on augmente le courant, on occasionne un mouvement plus rapide, et, la chaleur étant relativement plus grande, le dépôt s'effectue avec plus de force. De même, si l'on chauffe à ébullition le liquide, en ne gardant même que le courant primitif, on active le dépôt, et son adhérence moléculaire augmente.

— Si, disions-nous au commencement de cet article, la pièce à recouvrir est difficile à échauffer par frottement, le dépôt sera plus long à se faire ; nous en trouvons la preuve dans la plomberie, que les immeubles de Paris, ont été remplacés dans ces derniers temps par le dépôt de La Villette, dont les premiers projets, qui datent de l'année 1842, furent l'objet de vives contestations. Malgré les objections qui se sont élevées par la commune de La Villette pour reprendre la construction que l'on voulait créer sur son territoire, le projet fut approuvé en 1845, et le dépôt mit en service le 1er août 1849. Nous empruntons au mémoire que M. Mille, ingénieur des ponts et chaussées, a fait paraître sur les vidanges de Paris, dans les Annales des ponts et chaussées (1854), la description de cet établissement, ainsi que son mode d'exploitation.

Le dépôt se compose d'un hangar de neuf travées couvertes, enveloppé par une ceinture de chaussées pavées, et faisant face à une garç d'embarquement. La verdure, les plantations et les jardins au milieu desquels apparaissent les bâtiments peints à l'huile au blanc de zinc ne laissent pas de donner à cet aspect enchanteur pour celui qui n'en connaît ni le nom ni la destination. A l'intérieur des halles, les murs sont revêtus de stuc, ce qui permet de les éponger et de les laver avec soin ; le dallage est en bitume compris entre des bordures de granit, et aucun obstacle n'arrête l'écoulement de l'eau vive employée au lavage. Au milieu de chacune des travées se trouve une trappe d'égoût, près de laquelle les hommes de service sont assis à l'ouvrage ; un tuyau de toile, qui réunit la tonne à la trappe, permet au floc de jallir et de s'écouler sans que rien s'échappe au dehors. Après cette opération, on lave avec des lances de feu, et ainsi que l'emplacement, et en quatre minutes la voiture est vidée, nettoyée et partie.

Sous les halles se trouvent trois galeries découpées en cellules par des murs transversaux. Le flot, dirigé par des ventelles en tête de l'une des galeries, tombe en haut du radiateur et descend en suivant la ligne sinuante que déterminent les portes des cellules. Des pompes, mues par une machine de 25 chevaux, aspirent les matières au bas du radiateur et les remontent jusqu'à Bondy, dans une conduite de 30 de diamètre. En un heure, 100 mètres cubes sont fondés à 10 kilomètres de distance et à une hauteur de 2m,50. Lorsque le niveau de l'épauement descend à environ 30 au-dessus du radiateur, on arrête la machine et on lance du haut de la galerie un courant d'eau vives qui arrivent avec violence sur les dépôts que des ouvriers remuent en même temps au rabot. La matière ainsi délayée est enlevée par les pompes et envoyée dans la conduite ; la couche d'ordure qui se trouve sur le radiateur est ramassée par épaisseur qui reste sur le radiateur, on la ramène au raclier, mise en baril, remontée du treuil et chargée sur bateau. Le travail se fait avec une telle rapidité, que chaque jour la citerne, qu'on a remplie pendant la nuit de 700 mètres cubes environ du liquide, est épuisée et nettoyée complètement le lendemain. Pour tenir la conduite en état et éviter toute espèce d'obstruction, on la lave le lundi de chaque semaine, en mettant le radiateur en communication avec le canal de l'Ourocq, et en chassant, pendant dix heures, de l'eau claire dans son intérieur. Le dépôt est ainsi installé à présent, dès 1850, un mouvement annuel de 257,000 mètres cubes de matières, dont 231,000 ont été chassés encore une autre mission, celle de ramasser ces dépouilles pour les remettre aux décharges. Cette fonction leur était surtout attribuée en vue d'offrir aux cavaliers tout prévenu de ces troubles dans le dépôt, commencer par bien remuer son bain. Souvent cette seule opération suffit pour faire disparaître toutes les variations inquiétantes. Si maintenant nous faisons l'application de la théorie du contact et de la chaleur par frottement, nous verrons que, dans le cas du bain trop étendu d'eau, le contact n'a plus lieu que dans un milieu neutre, c'est-à-dire dans un des plus mauvais, et que, d'autre part, l'action électrique, n'étant plus proportionnée au volume

du liquide, ne saurait y causer un mouvement suffisant pour déterminer de la chaleur ; aussi y a-t-il précipité noir, et l'adhérence n'a lieu. On pourrait augmenter les chances d'adhérence en faisant bouillir le bain ; nous recommandons cette expérience aux amateurs. Dans le bain trop concentré, il y a bien contact, mais la somme d'électricité n'étant pas assez grande pour déterminer un mouvement dans la masse, les frottements sont nuls, et la cristallisation au sein d'un liquide tranquille s'effectue parfaitement. Enfin, dans un bain ni trop ni trop peu concentré, l'électricité occasionne un mouvement moléculaire, et, par suite de ce mouvement, un développement de chaleur. Le contact existant déjà, le dépôt métallique adhère à lieu. Ce qui démontre encore plus évidemment la régularité de cette loi, c'est que, si l'on augmente le courant, on occasionne un mouvement plus rapide, et, la chaleur étant relativement plus grande, le dépôt s'effectue avec plus de force. De même, si l'on chauffe à ébullition le liquide, en ne gardant même que le courant primitif, on active le dépôt, et son adhérence moléculaire augmente.

— Si, disions-nous au commencement de cet article, la pièce à recouvrir est difficile à échauffer par frottement, le dépôt sera plus long à se faire ; nous en trouvons la preuve dans la plomberie, que les immeubles de Paris, ont été remplacés dans ces derniers temps par le dépôt de La Villette, dont les premiers projets, qui datent de l'année 1842, furent l'objet de vives contestations. Malgré les objections qui se sont élevées par la commune de La Villette pour reprendre la construction que l'on voulait créer sur son territoire, le projet fut approuvé en 1845, et le dépôt mit en service le 1er août 1849. Nous empruntons au mémoire que M. Mille, ingénieur des ponts et chaussées, a fait paraître sur les vidanges de Paris, dans les Annales des ponts et chaussées (1854), la description de cet établissement, ainsi que son mode d'exploitation.

Le dépôt se compose d'un hangar de neuf travées couvertes, enveloppé par une ceinture de chaussées pavées, et faisant face à une garç d'embarquement. La verdure, les plantations et les jardins au milieu desquels apparaissent les bâtiments peints à l'huile au blanc de zinc ne laissent pas de donner à cet aspect enchanteur pour celui qui n'en connaît ni le nom ni la destination. A l'intérieur des halles, les murs sont revêtus de stuc, ce qui permet de les éponger et de les laver avec soin ; le dallage est en bitume compris entre des bordures de granit, et aucun obstacle n'arrête l'écoulement de l'eau vive employée au lavage. Au milieu de chacune des travées se trouve une trappe d'égoût, près de laquelle les hommes de service sont assis à l'ouvrage ; un tuyau de toile, qui réunit la tonne à la trappe, permet au floc de jallir et de s'écouler sans que rien s'échappe au dehors. Après cette opération, on lave avec des lances de feu, et ainsi que l'emplacement, et en quatre minutes la voiture est vidée, nettoyée et partie.

Sous les halles se trouvent trois galeries découpées en cellules par des murs transversaux. Le flot, dirigé par des ventelles en tête de l'une des galeries, tombe en haut du radiateur et descend en suivant la ligne sinuante que déterminent les portes des cellules. Des pompes, mues par une machine de 25 chevaux, aspirent les matières au bas du radiateur et les remontent jusqu'à Bondy, dans une conduite de 30 de diamètre. En un heure, 100 mètres cubes sont fondés à 10 kilomètres de distance et à une hauteur de 2m,50. Lorsque le niveau de l'épauement descend à environ 30 au-dessus du radiateur, on arrête la machine et on lance du haut de la galerie un courant d'eau vives qui arrivent avec violence sur les dépôts que des ouvriers remuent en même temps au rabot. La matière ainsi délayée est enlevée par les pompes et envoyée dans la conduite ; la couche d'ordure qui se trouve sur le radiateur est ramassée par épaisseur qui reste sur le radiateur, on la ramène au raclier, mise en baril, remontée du treuil et chargée sur bateau. Le travail se fait avec une telle rapidité, que chaque jour la citerne, qu'on a remplie pendant la nuit de 700 mètres cubes environ du liquide, est épuisée et nettoyée complètement le lendemain. Pour tenir la conduite en état et éviter toute espèce d'obstruction, on la lave le lundi de chaque semaine, en mettant le radiateur en communication avec le canal de l'Ourocq, et en chassant, pendant dix heures, de l'eau claire dans son intérieur. Le dépôt est ainsi installé à présent, dès 1850, un mouvement annuel de 257,000 mètres cubes de matières, dont 231,000 ont été chassés encore une autre mission, celle de ramasser ces dépouilles pour les remettre aux décharges. Cette fonction leur était surtout attribuée en vue d'offrir aux cavaliers tout prévenu de ces troubles dans le dépôt, commencer par bien remuer son bain. Souvent cette seule opération suffit pour faire disparaître toutes les variations inquiétantes. Si maintenant nous faisons l'application de la théorie du contact et de la chaleur par frottement, nous verrons que, dans le cas du bain trop étendu d'eau, le contact n'a plus lieu que dans un milieu neutre, c'est-à-dire dans un des plus mauvais, et que, d'autre part, l'action électrique, n'étant plus proportionnée au volume

du liquide, ne saurait y causer un mouvement suffisant pour déterminer de la chaleur ; aussi y a-t-il précipité noir, et l'adhérence n'a lieu. On pourrait augmenter les chances d'adhérence en faisant bouillir le bain ; nous recommandons cette expérience aux amateurs. Dans le bain trop concentré, il y a bien contact, mais la somme d'électricité n'étant pas assez grande pour déterminer un mouvement dans la masse, les frottements sont nuls, et la cristallisation au sein d'un liquide tranquille s'effectue parfaitement. Enfin, dans un bain ni trop ni trop peu concentré, l'électricité occasionne un mouvement moléculaire, et, par suite de ce mouvement, un développement de chaleur. Le contact existant déjà, le dépôt métallique adhère à lieu. Ce qui démontre encore plus évidemment la régularité de cette loi, c'est que, si l'on augmente le courant, on occasionne un mouvement plus rapide, et, la chaleur étant relativement plus grande, le dépôt s'effectue avec plus de force. De même, si l'on chauffe à ébullition le liquide, en ne gardant même que le courant primitif, on active le dépôt, et son adhérence moléculaire augmente.

— Si, disions-nous au commencement de cet article, la pièce à recouvrir est difficile à échauffer par frottement, le dépôt sera plus long à se faire ; nous en trouvons la preuve dans la plomberie, que les immeubles de Paris, ont été remplacés dans ces derniers temps par le dépôt de La Villette, dont les premiers projets, qui datent de l'année 1842, furent l'objet de vives contestations. Malgré les objections qui se sont élevées par la commune de La Villette pour reprendre la construction que l'on voulait créer sur son territoire, le projet fut approuvé en 1845, et le dépôt mit en service le 1er août 1849. Nous empruntons au mémoire que M. Mille, ingénieur des ponts et chaussées, a fait paraître sur les vidanges de Paris, dans les Annales des ponts et chaussées (1854), la description de cet établissement, ainsi que son mode d'exploitation.

Le dépôt se compose d'un hangar de neuf travées couvertes, enveloppé par une ceinture de chaussées pavées, et faisant face à une garç d'embarquement. La verdure, les plantations et les jardins au milieu desquels apparaissent les bâtiments peints à l'huile au blanc de zinc ne laissent pas de donner à cet aspect enchanteur pour celui qui n'en connaît ni le nom ni la destination. A l'intérieur des halles, les murs sont revêtus de stuc, ce qui permet de les éponger et de les laver avec soin ; le dallage est en bitume compris entre des bordures de granit, et aucun obstacle n'arrête l'écoulement de l'eau vive employée au lavage. Au milieu de chacune des travées se trouve une trappe d'égoût, près de laquelle les hommes de service sont assis à l'ouvrage ; un tuyau de toile, qui réunit la tonne à la trappe, permet au floc de jallir et de s'écouler sans que rien s'échappe au dehors. Après cette opération, on lave avec des lances de feu, et ainsi que l'emplacement, et en quatre minutes la voiture est vidée, nettoyée et partie.

Sous les halles se trouvent trois galeries découpées en cellules par des murs transversaux. Le flot, dirigé par des ventelles en tête de l'une des galeries, tombe en haut du radiateur et descend en suivant la ligne sinuante que déterminent les portes des cellules. Des pompes, mues par une machine de 25 chevaux, aspirent les matières au bas du radiateur et les remontent jusqu'à Bondy, dans une conduite de 30 de diamètre. En un heure, 100 mètres cubes sont fondés à 10 kilomètres de distance et à une hauteur de 2m,50. Lorsque le niveau de l'épauement descend à environ 30 au-dessus du radiateur, on arrête la machine et on lance du haut de la galerie un courant d'eau vives qui arrivent avec violence sur les dépôts que des ouvriers remuent en même temps au rabot. La matière ainsi délayée est enlevée par les pompes et envoyée dans la conduite ; la couche d'ordure qui se trouve sur le radiateur est ramassée par épaisseur qui reste sur le radiateur, on la ramène au raclier, mise en baril, remontée du treuil et chargée sur bateau. Le travail se fait avec une telle rapidité, que chaque jour la citerne, qu'on a remplie pendant la nuit de 700 mètres cubes environ du liquide, est épuisée et nettoyée complètement le lendemain. Pour tenir la conduite en état et éviter toute espèce d'obstruction, on la lave le lundi de chaque semaine, en mettant le radiateur en communication avec le canal de l'Ourocq, et en chassant, pendant dix heures, de l'eau claire dans son intérieur. Le dépôt est ainsi installé à présent, dès 1850, un mouvement annuel de 257,000 mètres cubes de matières, dont 231,000 ont été chassés encore une autre mission, celle de ramasser ces dépouilles pour les remettre aux décharges. Cette fonction leur était surtout attribuée en vue d'offrir aux cavaliers tout prévenu de ces troubles dans le dépôt, commencer par bien remuer son bain. Souvent cette seule opération suffit pour faire disparaître toutes les variations inquiétantes. Si maintenant nous faisons l'application de la théorie du contact et de la chaleur par frottement, nous verrons que, dans le cas du bain trop étendu d'eau, le contact n'a plus lieu que dans un milieu neutre, c'est-à-dire dans un des plus mauvais, et que, d'autre part, l'action électrique, n'étant plus proportionnée au volume

du liquide, ne saurait y causer un mouvement suffisant pour déterminer de la chaleur ; aussi y a-t-il précipité noir, et l'adhérence n'a lieu. On pourrait augmenter les chances d'adhérence en faisant bouillir le bain ; nous recommandons cette expérience aux amateurs. Dans le bain trop concentré, il y a bien contact, mais la somme d'électricité n'étant pas assez grande pour déterminer un mouvement dans la masse, les frottements sont nuls, et la cristallisation au sein d'un liquide tranquille s'effectue parfaitement. Enfin, dans un bain ni trop ni trop peu concentré, l'électricité occasionne un mouvement moléculaire, et, par suite de ce mouvement, un développement de chaleur. Le contact existant déjà, le dépôt métallique adhère à lieu. Ce qui démontre encore plus évidemment la régularité de cette loi, c'est que, si l'on augmente le courant, on occasionne un mouvement plus rapide, et, la chaleur étant relativement plus grande, le dépôt s'effectue avec plus de force. De même, si l'on chauffe à ébullition le liquide, en ne gardant même que le courant primitif, on active le dépôt, et son adhérence moléculaire augmente.

— Si, disions-nous au commencement de cet article, la pièce à recouvrir est difficile à échauffer par frottement, le dépôt sera plus long à se faire ; nous en trouvons la preuve dans la plomberie, que les immeubles de Paris, ont été remplacés dans ces derniers temps par le dépôt de La Villette, dont les premiers projets, qui datent de l'année 1842, furent l'objet de vives contestations. Malgré les objections qui se sont élevées par la commune de La Villette pour reprendre la construction que l'on voulait créer sur son territoire, le projet fut approuvé en 1845, et le dépôt mit en service le 1er août 1849. Nous empruntons au mémoire que M. Mille, ingénieur des ponts et chaussées, a fait paraître sur les vidanges de Paris, dans les Annales des ponts et chaussées (1854), la description de cet établissement, ainsi que son mode d'exploitation.

Le dépôt se compose d'un hangar de neuf travées couvertes, enveloppé par une ceinture de chaussées pavées, et faisant face à une garç d'embarquement. La verdure, les plantations et les jardins au milieu desquels apparaissent les bâtiments peints à l'huile au blanc de zinc ne laissent pas de donner à cet aspect enchanteur pour celui qui n'en connaît ni le nom ni la destination. A l'intérieur des halles, les murs sont revêtus de stuc, ce qui permet de les éponger et de les laver avec soin ; le dallage est en bitume compris entre des bordures de granit, et aucun obstacle n'arrête l'écoulement de l'eau vive employée au lavage. Au milieu de chacune des travées se trouve une trappe d'égoût, près de laquelle les hommes de service sont assis à l'ouvrage ; un tuyau de toile, qui réunit la tonne à la trappe, permet au floc de jallir et de s'écouler sans que rien s'échappe au dehors. Après cette opération, on lave avec des lances de feu, et ainsi que l'emplacement, et en quatre minutes la voiture est vidée, nettoyée et partie.

Sous les halles se trouvent trois galeries découpées en cellules par des murs transversaux. Le flot, dirigé par des ventelles en tête de l'une des galeries, tombe en haut du radiateur et descend en suivant la ligne sinuante que déterminent les portes des cellules. Des pompes, mues par une machine de 25 chevaux, aspirent les matières au bas du radiateur et les remontent jusqu'à Bondy, dans une conduite de 30 de diamètre. En un heure, 100 mètres cubes sont fondés à 10 kilomètres de distance et à une hauteur de 2m,50. Lorsque le niveau de l'épauement descend à environ 30 au-dessus du radiateur, on arrête la machine et on lance du haut de la galerie un courant d'eau vives qui arrivent avec violence sur les dépôts que des ouvriers remuent en même temps au rabot. La matière ainsi délayée est enlevée par les pompes et envoyée dans la conduite ; la couche d'ordure qui se trouve sur le radiateur est ramassée par épaisseur qui reste sur le radiateur, on la ramène au raclier, mise en baril, remontée du treuil et chargée sur bateau. Le travail se fait avec une telle rapidité, que chaque jour la citerne, qu'on a remplie pendant la nuit de 700 mètres cubes environ du liquide, est épuisée et nettoyée complètement le lendemain. Pour tenir la conduite en état et éviter toute espèce d'obstruction, on la lave le lundi de chaque semaine, en mettant le radiateur en communication avec le canal de l'Ourocq, et en chassant, pendant dix heures, de l'eau claire dans son intérieur. Le dépôt est ainsi installé à présent, dès 1850, un mouvement annuel de 257,000 mètres cubes de matières, dont 231,000 ont été chassés encore une autre mission, celle de ramasser ces dépouilles pour les remettre aux décharges. Cette fonction leur était surtout attribuée en vue d'offrir aux cavaliers tout prévenu de ces troubles dans le dépôt, commencer par bien remuer son bain. Souvent cette seule opération suffit pour faire disparaître toutes les variations inquiétantes. Si maintenant nous faisons l'application de la théorie du contact et de la chaleur par frottement, nous verrons que, dans le cas du bain trop étendu d'eau, le contact n'a plus lieu que dans un milieu neutre, c'est-à-dire dans un des plus mauvais, et que, d'autre part, l'action électrique, n'étant plus proportionnée au volume

du liquide, ne saurait y causer un mouvement suffisant pour déterminer de la chaleur ; aussi y a-t-il précipité noir, et l'adhérence n'a lieu. On pourrait augmenter les chances d'adhérence en faisant bouillir le bain ; nous recommandons cette expérience aux amateurs. Dans le bain trop concentré, il y a bien contact, mais la somme d'électricité n'étant pas assez grande pour déterminer un mouvement dans la masse, les frottements sont nuls, et la cristallisation au sein d'un liquide tranquille s'effectue parfaitement. Enfin, dans un bain ni trop ni trop peu concentré, l'électricité occasionne un mouvement moléculaire, et, par suite de ce mouvement, un développement de chaleur. Le contact existant déjà, le dépôt métallique adhère à lieu. Ce qui démontre encore plus évidemment la régularité de cette loi, c'est que, si l'on augmente le courant, on occasionne un mouvement plus rapide, et, la chaleur étant relativement plus grande, le dépôt s'effectue avec plus de force. De même, si l'on chauffe à ébullition le liquide, en ne gardant même que le courant primitif, on active le dépôt, et son adhérence moléculaire augmente.

— Si, disions-nous au commencement de cet article, la pièce à recouvrir est difficile à échauffer par frottement, le dépôt sera plus long à se faire ; nous en trouvons la preuve dans la plomberie, que les immeubles de Paris, ont été remplacés dans ces derniers temps par le dépôt de La Villette, dont les premiers projets, qui datent de l'année 1842, furent l'objet de vives contestations. Malgré les objections qui se sont élevées par la commune de La Villette pour reprendre la construction que l'on voulait créer sur son territoire, le projet fut approuvé en 1845, et le dépôt mit en service le 1er août 1849. Nous empruntons au mémoire que M. Mille, ingénieur des ponts et chaussées, a fait paraître sur les vidanges de Paris, dans les Annales des ponts et chaussées (1854), la description de cet établissement, ainsi que son mode d'exploitation.

Le dépôt se compose d'un hangar de neuf travées couvertes, enveloppé par une ceinture de chaussées pavées, et faisant face à une garç d'embarquement. La verdure, les plantations et les jardins au milieu desquels apparaissent les bâtiments peints à l'huile au blanc de zinc ne laissent pas de donner à cet aspect enchanteur pour celui qui n'en connaît ni le nom ni la destination. A l'intérieur des halles, les murs sont revêtus de stuc, ce qui permet de les éponger et de les laver avec soin ; le dallage est en bitume compris entre des bordures de granit, et aucun obstacle n'arrête l'écoulement de l'eau vive employée au lavage. Au milieu de chacune des travées se trouve une trappe d'égoût, près de laquelle les hommes de service sont assis à l'ouvrage ; un tuyau de toile, qui réunit la tonne à la trappe, permet au floc de jallir et de s'écouler sans que rien s'échappe au dehors. Après cette opération, on lave avec des lances de feu, et ainsi que l'emplacement, et en quatre minutes la voiture est vidée, nettoyée et partie.

Sous les halles se trouvent trois galeries découpées en cellules par des murs transversaux. Le flot, dirigé par des ventelles en tête de l'une des galeries, tombe en haut du radiateur et descend en suivant la ligne sinuante que déterminent les portes des cellules. Des pompes, mues par une machine de 25 chevaux, aspirent les matières au bas du radiateur et les remontent jusqu'à Bondy, dans une conduite de 30 de diamètre. En un heure, 100 mètres cubes sont fondés à 10 kilomètres de distance et à une hauteur de 2m,50. Lorsque le niveau de l'épauement descend à environ 30 au-dessus du radiateur, on arrête la machine et on lance du haut de la galerie un courant d'eau vives qui arrivent avec violence sur les dépôts que des ouvriers remuent en même temps au rabot. La matière ainsi délayée est enlevée par les pompes et envoyée dans la conduite ; la couche d'ordure qui se trouve sur le radiateur est ramassée par épaisseur qui reste sur le radiateur, on la ramène au raclier, mise en baril, remontée du treuil et chargée sur bateau. Le travail se fait avec une telle rapidité, que chaque jour la citerne, qu'on a remplie pendant la nuit de 700 mètres cubes environ du liquide, est épuisée et nettoyée complètement le lendemain. Pour tenir la conduite en état et éviter toute espèce d'obstruction, on la lave le lundi de chaque semaine, en mettant le radiateur en communication avec le canal de l'Ourocq, et en chassant, pendant dix heures, de l'eau claire dans son intérieur. Le dépôt est ainsi installé à présent, dès 1850, un mouvement annuel de 257,000 mètres cubes de matières, dont 231,000 ont été chassés encore une autre mission, celle de ramasser ces dépouilles pour les remettre aux décharges. Cette fonction leur était surtout attribuée en vue d'offrir aux cavaliers tout prévenu de ces troubles dans le dépôt, commencer par bien remuer son bain. Souvent cette seule opération suffit pour faire disparaître toutes les variations inquiétantes. Si maintenant nous faisons l'application de la théorie du contact et de la chaleur par frottement, nous verrons que, dans le cas du bain trop étendu d'eau, le contact n'a plus lieu que dans un milieu neutre, c'est-à-dire dans un des plus mauvais, et que, d'autre part, l'action électrique, n'étant plus proportionnée au volume

du liquide, ne saurait y causer un mouvement suffisant pour déterminer de la chaleur ; aussi y a-t-il précipité noir, et l'adhérence n'a lieu. On pourrait augmenter les chances d'adhérence en faisant bouillir le bain ; nous recommandons cette expérience aux amateurs. Dans le bain trop concentré, il y a bien contact, mais la somme d'électricité n'étant pas assez grande pour déterminer un mouvement dans la masse, les frottements sont nuls, et la cristallisation au sein d'un liquide tranquille s'effectue parfaitement. Enfin, dans un bain ni trop ni trop peu concentré, l'électricité occasionne un mouvement moléculaire, et, par suite de ce mouvement, un développement de chaleur. Le contact existant déjà, le dépôt métallique adhère à lieu. Ce qui démontre encore plus évidemment la régularité de cette loi, c'est que, si l'on augmente le courant, on occasionne un mouvement plus rapide, et, la chaleur étant relativement plus grande, le dépôt s'effectue avec plus de force. De même, si l'on chauffe à ébullition le liquide, en ne gardant même que le courant primit



de plantes microscopiques. (B. de St-P.) Le vieux sol du Midi ne conserve plus d'arbres, et le soleil tombe à plomb sur la terre dépourvue de sa verdure.

— Dénudé, de son vert feuillage, le hêtre, ornement de nos bois. Voir son front encore une fois Des frimas supportant l'outrage.

— Fig. Privé, dépossédé : Etre dépourvu de son dernier espoir.

Famille d'Israël, quels vices t'ont souillés ? De ta vertu première aujourd'hui dépourvu. Ton sein ne produit plus de ces crimes honteux.

— Exempt : Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépourvu de cette ostentation répandue sur toute sa vie. (Volt.)

— Dégagé, séparé : Les derniers devoirs qu'on rend aux hommes seraient bien tristes, s'ils étaient dépourvus des signes de la religion. (Chateaub.)

— Particulièrement. Examiné pièce à pièce, partie par partie : Dossier dépourvu. Compte soigneusement dépourvu.

— Jeux. Roi dépourvu. Jeu où l'on ôte pièce à pièce les vêtements de celui qu'on a fait roi.

— Fig. Jouer au roi dépourvu. Se dit quand plusieurs personnes s'attachent à quelqu'un pour le ruiner.

— Substantif. Personne dépourvue : Dans ce pays et ce temps misérables, le dépourvu du jour demandait le spoliateur du lendemain. (Am. Thierry.)

— Syn. Dépourvu, dénué, dépourvu, etc. V. DÉNUÉ.

DÉPOUILLEMENT s. m. (dé-pou-ille-man ; ll ml. — rad. dépouiller). Action de dépouiller ; décocher ; état de ce qui est dépouillé, décorché : Le DÉPOUILLEMENT d'un moine.

Action de dépouiller une personne de ses biens ; état d'une personne dépourvue de ses biens, pauvreté : Avoir à se reprocher le DÉPOUILLEMENT d'un orphelin. Vire dans un complet DÉPOUILLEMENT. Sa tendresse pour ses enfants l'a réduit à un DÉPOUILLEMENT déplorable. (Acad.)

— Fig. Dépouillement : Il est plus grand dans ce DÉPOUILLEMENT de sa grandeur. (Fleché.)

— Particulièrement. Examen d'un compte, d'un bordereau, d'un inventaire, pour en faire le relevé ou en constater l'exactitude : Faire le DÉPOUILLEMENT d'un compte.

— Polit. Action de dépouiller les voix, les suffrages, dans une assemblée délibérative : Le DÉPOUILLEMENT du scrutin, de l'urne. Procéder au DÉPOUILLEMENT.

DÉPOUILLE v. a. ou tr. (dé-pou-illé ; ll ml. — lat. depoliare ; du préf. dé, et de spoliare, dépouiller). Ecorcher, ôter la peau de : Dépouiller un lapin. Dépouiller une anguille, une sole. Dépouiller, ôter la peau et même une partie des chairs de : Le chirurgien a été obligé de DÉPOUILLER la jambe jus- qu'à l'os.

— Par ext. Attacher, voler les vêtements, l'argent de : Il tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent. S'emparer des biens de : Dépouiller des orphelins. L'impôt achève de DÉPOUILLER le pauvre.

— Poétiq. Priver de ce qui paraît, couvrir de vent : L'hiver a DÉPOUILLE nos champs. Le vent du nord peut DÉPOUILLER en une nuit tous nos pêchers. Les enfants avaient DÉPOUILLE tous mes espérances. La gelée a DÉPOUILLE nos jardins de leurs premières fleurs.

— Deux fois l'auton dépouilla la bruyère, Depuis le jour de nos derniers adieux. COMTESSE DE SALM.

— Fig. Priver, déposséder : L'homme se donne mille inquiétudes pour amasser des biens dont il n'a que le dépôt. (Féa.) L'illusion de la renommée nous DÉPOUILLE du bon sens. (Chateaub.)

— Dégager, isoler, soustraire à : Croquez-moi, madame, DÉPOUILLEZ les choses des grands mots dont vous les enveloppez. (M. Lemercier.)

— Aljurer, renoncer à : DÉPOUILLEZ son orgueil. DÉPOUILLEZ tout sentiment de vengeance.

— Avez-vous dépouillé cette haïne à vive ? RACINE. Madame, dépouillez des préjugés vulgaires. LA CHAUSSE.

Taisez-vous, dépouillez ces faux airs de grandeur, Hommes de calomnie et de lâche impudeur.

— Prov. Dépouiller le vieil homme. Se dit d'un homme qui, par l'écriture employée dans l'écriture sainte, se défaire des inclinations de la nature corrompue. Cette locution est probablement fondée sur l'habitude qu'on avait, dans les premiers siècles du christianisme, de revêtir le néophyte de nouveaux habits.

— Particulièrement. Faire l'examen détaillé de : Dépouiller un dossier. DÉPOUILLEZ un compte. Mais que faisait Gabriel pendant que Lucienne DÉPOUILLE sa correspondance ? (P. FÉVAL.)

— Polit. Compter les voix, les suffrages exprimés par : DÉPOUILLEZ les votes, le scrutin.

— B.-arts. Dépouiller le moule. S'en détacher complètement sans qu'aucune des par-

ties soit retenue par les creux de la pièce qu'on a coulée dans le moule, ou sur laquelle le moule a été coulé : La nécessité de disposer les figures et tous les autres objets de manière qu'ils DÉPOUILLENT le moule est une difficulté particulière à l'art du graveur en médailles et en pierres fines, qui souvent embarrassent fort l'artiste, pour la pose et le mouvement à donner à ses figures. (Boutard.)

Se dépouiller v. pr. Etre dépouillé, écorché : Il est des poisons qui se DÉPOUILLENT, d'autres qui ne se DÉPOUILLENT pas. Perdus à peau : Les serpents se DÉPOUILLENT tous les ans.

— Par ext. Se dépouiller : SE DÉPOUILLEZ de son manteau. SE DÉPOUILLEZ de ses vêtements. Il n'hésita pas à se DÉPOUILLEZ de ses vêtements et à se jeter à l'eau. Les Béthlémites se DÉPOUILLENT et se plongent dans le Jourdain. (Chateaub.)

— Se priver volontairement de : SE DÉPOUILLEZ de sa fortune en faveur de ses enfants. Si nous nous DÉPOUILLEZ de nos biens inconsidérément, nous faisons comme une personne faible ou malade qui jetterait son bien sans nécessité. (Nicole.)

— Poétiq. Perdre ses feuilles, sa verdure : Les arbres commencent à se DÉPOUILLEZ. La terre se dépouille et bientôt reverdit.

— Fig. Renoncer, se soustraire à : SE DÉPOUILLEZ d'une passion, d'un préjugé. Ne retenez pas les puissances de la terre se DÉPOUILLEZ plus d'une fois avec joie de la magnificence pour goûter des plaisirs tranquilles ? (Frayssin.)

— Chère patrie, terre fortunée, tu n'es DÉPOUILLEZ de tes superstitions et de tes vices comme on se dépouille d'un haillon fétide. (A. Martin.)

— Quand une femme se DÉPOUILLE de son sexe, il n'y a plus rien qu'elle ne sache souffrir ou oser. (H. Taine.)

— Prov. Il ne faut pas se dépouiller avant de se coucher, Il ne faut pas se dessaisir de son bien avant sa mort.

— Tech. Se dit de l'acier quand, lors de la trempe, les parties oxydées par le feu se détachent et tombent. On dit aussi se DÉPOUILLEZ.

DÉPOURVOIR v. a. ou tr. (dé-pour-voir — du préf. dé, et de pourvoir). Se conjurer comme pourvoir. Priver, dépouiller, dégarner : DÉPOURVOIR une citadelle de munitions. Peu usité.

Se dépourvoir v. pr. Se dépouiller, se priver : SE DÉPOURVOIR de tout pour ses enfants. Peu usité.

DÉPOURVU, UE (dé-pour-vu) part. passé du v. Dépourvoir. Dénué, privé : Etre DÉPOURVU de tout. Etre DÉPOURVU d'argent. Etre DÉPOURVU de sens, de raison. Nous besoins DÉPOURVUS de tout, nous avons besoin d'assistance. (J.-J. Rousseau.)

— Loc. adv. A dépourvu. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé, prévenu : Etre pris A DÉPOURVU.

— Syn. Dépourvu, dénué, dépourvu, etc. V. DÉNUÉ.

— Antonymes. Assorti, garni, muni, nanti, doué.

DEPPEN, village de Prusse, province de la Prusse-Orientale, régence de Königsberg, à 17 kilom. E. de Morungen, sur la rive droite de la Passarge ; 172 hab. Victoire remportée en 1807 par l'armée française, sous le commandement du maréchal Soult, sur les Russes et les Prussiens réunis.

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

recits de voyages ; celui de Paris à Munich, publié dès 1814, lui avait fourni l'occasion de connaître, dans cette dernière ville, le roi de Sardaigne, qui le chargea plus tard d'acquisitions d'objets d'art pour les collec- tions de sa capitale et pour celle du comte de Rechberg, éditeur de l'ouvrage Sur la Russie (1829, in-fol.). Depping a rédigé l'Encyclopédie géographique de la France, et a pris une part importante aux Annales des voyages (4 vol. in-fol.), lui confia un travail ana- logue.

Dépendant toutes ces publications, qui ne l'empêchèrent pas de collaborer à une foule de recueils littéraires de la France et de l'Al- lemagne, ainsi qu'à plusieurs journaux poli- tiques, tels que le Temps, les Annales de Vienne, la Gazette d'Augsbourg, de Colo- gne, etc., ne le détournaient pas non plus de sérieux travaux d'histoire, d'archéolo- gie et de linguistique. Les relations d'amitié qu'il s'établit à Paris entre lui et deux célèbres poètes du Danemarck, Baggesen et Ehlenschlegler, l'avaient con- duit à étudier la littérature scandinave. Il possédait à fond les langues du Nord et avait compilé toutes les chroniques islandaises, lorsqu'en 1820 l'Institut mit au con- cours la question des Expéditions maritimes des Normands en France au xiè siècle. Depping se mit à l'œuvre avec cette ardeur et cette vitesse qu'il apportait à tous ses tra- vaux ; il traita ce sujet difficile et le prix lui fut décerné en 1822. Son Mémoire, qui an- nonçait un érudit sérieux et un investiga- teur infatigable, imprimé en 1826 et retrou- vé par un suédois en 1849, a été traduit en danois et en suédois. Le suc- cès de cet important travail se continua dans l'histoire du commerce entre le Levant et l'Europe, également couronné (1828 ; Paris, 1830, 2 vol. in-8°), et les Juifs au moyen âge, le plus grand des maux de la tyrannie. (Paris, 1834, in-8°). Voué dès lors aux études his- toriques, l'infatigable écrivain donna une suite à ses Expéditions des Normands en compo- sant une Histoire de la Normandie (Rouen, 1828, 2 vol. in-8°), et en éditant tous la Col- lection des documents inédits de l'histoire de Louis XIV ; il avait compilé pour cela toutes les pièces manuscrites conservées aux dépôts de la guerre et de la marine, aux Ar- chives et à la Bibliothèque nationale ; il met- tait à jour un quatrième et dernier volume quand mourut l'histoire de son pays.

— Loc. adv. A dépourvu. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé, prévenu : Etre pris A DÉPOURVU.

— Syn. Dépourvu, dénué, dépourvu, etc. V. DÉNUÉ.

— Antonymes. Assorti, garni, muni, nanti, doué.

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

recits de voyages ; celui de Paris à Munich, publié dès 1814, lui avait fourni l'occasion de connaître, dans cette dernière ville, le roi de Sardaigne, qui le chargea plus tard d'acquisitions d'objets d'art pour les collec- tions de sa capitale et pour celle du comte de Rechberg, éditeur de l'ouvrage Sur la Russie (1829, in-fol.). Depping a rédigé l'Encyclopédie géographique de la France, et a pris une part importante aux Annales des voyages (4 vol. in-fol.), lui confia un travail ana- logue.

Dépendant toutes ces publications, qui ne l'empêchèrent pas de collaborer à une foule de recueils littéraires de la France et de l'Al- lemagne, ainsi qu'à plusieurs journaux poli- tiques, tels que le Temps, les Annales de Vienne, la Gazette d'Augsbourg, de Colo- gne, etc., ne le détournaient pas non plus de sérieux travaux d'histoire, d'archéolo- gie et de linguistique. Les relations d'amitié qu'il s'établit à Paris entre lui et deux célèbres poètes du Danemarck, Baggesen et Ehlenschlegler, l'avaient con- duit à étudier la littérature scandinave. Il possédait à fond les langues du Nord et avait compilé toutes les chroniques islandaises, lorsqu'en 1820 l'Institut mit au con- cours la question des Expéditions maritimes des Normands en France au xiè siècle. Depping se mit à l'œuvre avec cette ardeur et cette vitesse qu'il apportait à tous ses tra- vaux ; il traita ce sujet difficile et le prix lui fut décerné en 1822. Son Mémoire, qui an- nonçait un érudit sérieux et un investiga- teur infatigable, imprimé en 1826 et retrou- vé par un suédois en 1849, a été traduit en danois et en suédois. Le suc- cès de cet important travail se continua dans l'histoire du commerce entre le Levant et l'Europe, également couronné (1828 ; Paris, 1830, 2 vol. in-8°), et les Juifs au moyen âge, le plus grand des maux de la tyrannie. (Paris, 1834, in-8°). Voué dès lors aux études his- toriques, l'infatigable écrivain donna une suite à ses Expéditions des Normands en compo- sant une Histoire de la Normandie (Rouen, 1828, 2 vol. in-8°), et en éditant tous la Col- lection des documents inédits de l'histoire de Louis XIV ; il avait compilé pour cela toutes les pièces manuscrites conservées aux dépôts de la guerre et de la marine, aux Ar- chives et à la Bibliothèque nationale ; il met- tait à jour un quatrième et dernier volume quand mourut l'histoire de son pays.

— Loc. adv. A dépourvu. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé, prévenu : Etre pris A DÉPOURVU.

— Syn. Dépourvu, dénué, dépourvu, etc. V. DÉNUÉ.

— Antonymes. Assorti, garni, muni, nanti, doué.

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En même temps il travailla au Magasin encyclopédique de Millin aux Annales des voyages, et composait des

DEPPING (Georges-Bernard), célèbre éru- dit français, d'origine allemande, né à Mün- ster (Westphalie) le 11 mai 1784, mort à Pa- ris le 5 septembre 1833. Il quitta fort jeune sa patrie, en compagnie d'un émigré français, et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser en 1827. Voué d'abord au professorat, il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui manquait généralement aux ouvrages d'éducation ; il écrivit alors une série de livres destinés à la jeunesse et où se trouve déposé le fruit de ses nombreuses lectures. Il était à cette épo- que lié avec Malte-Brun et s'adonna, comme ce dernier, aux études géographiques. Coup sur coup il publia : La Géographie de la France (1821, in-8°) ; Manuel de géographie (1822, 2 vol. in-8°) ; la Suisse (2e éd., 1822, 4 vol. in-18) ; la Grèce (1822, 4 vol. in-18) ; l'An- gleterre (2e éd., 6 vol. in-18) ; les Soirées d'hiver, ou Entretiens sur l'histoire de la France, faits en 1822, 2 vol. in-12. En